

Bureau de dépôt - Bruxelles X

Belgique - België

P.P.  
Bruxelles X

1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC  
n° 45 • juillet • août • septembre • 2005

L'ESPERLUETTE



Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"



**L'Europe:**  
**se former, s'informer**

## EDITO

Nos priorités  
pour 2005-2006 3

## ANALYSE

L'Europe: se former,  
s'informer  
Information européenne  
et crise de la  
représentation politique 4

L'Europe au cœur  
des formations syndicales 6

Agir localement et penser  
globalement.  
Comment donner une  
dimension européenne à  
nos actions locales 8

Cherchons peu,  
cherchons bien! 10

## VIE DE L'ISCO

A la découverte de l'Autre...  
Rencontre  
InterISCO Bruxelles 12

Le BAGIC se décline  
désormais en deux ans 15

## MÉMOIRE EN RÉSUMÉ

La création artistique  
peut-elle désaliéner? 16

Pistes pour une meilleurs  
adéquation du travail des  
bénévoles en alphabétisation  
de «Lire et Ecrire»  
avec ses objectifs 17

Vous avez dit  
«Centre culturel  
alternatif»? 18

La déchirure de l'âge 19

L'Apiculture 20

## EN BREF 20

## AGENDA 23

## FICHES PÉDAGOGIQUES

Outils méthodologiques pour  
la production écrite du  
Mémoire-action - Partie 2  
(suite et fin)



## «Un altra Europa e possibile»

*pouvait-on lire sur un grand calicot déployé lors du premier forum social européen tenu à Florence en 2002.*

**40.000 militants de diverses organisations (syndicats, ONG, associations, mouvements sociaux) s'étaient rassemblés pour dénoncer la mondialisation néolibérale avec son cortège de misère et de guerre, et pour revendiquer une Europe sociale, solidaire et démocratique.**

**Depuis, les forums sociaux européens (Paris en 2003 et Londres en 2004) sont devenus des lieux de rencontre et d'expression des forces de résistance d'une société en mouvement. Pour garantir leur ouverture et leur diversité, les FSE ne prennent pas de décision en tant que tels, mais ils permettent néanmoins la constitution à l'échelle de l'Europe ou des pays, de réseaux par thèmes ou par secteur. Ils facilitent par les contacts noués entre des représentants du monde politique et ceux du monde associatif, la concrétisation des solutions alternatives.**

## Nouveaux groupes ISCO en 2006

- **Mons-La Louvière**  
«Animation-Gestion»
- **Charleroi**  
«Animation-Gestion»
- **Brabant wallon**  
«Altermondialisation»
- **Namur** «ISCO général»
- **Virton** «ISCO général»
- **Bruxelles**

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, CONTACTER LES  
SECRETARIATS RÉGIONAUX (ADRESSES PAGE 22).

## Comité de rédaction:

Stéphanie Baudot, Christian Boucq,  
France Huart, Frédéric Ligot, Anne Scheune,  
Michèle Stessel

## Secrétariat:

Francine Baillet, Rita D'Agaro,  
Danielle Gorman

## Photos:

Eric Devuyt, Service formation CSC Bruxelles

## CIEP communautaire:

Tél: 02/246.38.41, 42, 43  
Fax: 02/246.38.25

E-mail: communautaire@ciep.be

## Editeur responsable:

Anne Scheune  
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

## Design:

DCL PRINTERS 02 424 06 73  
Courriel: dcl.printers@skynet.be  
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

# Nos priorités pour 2005-2006

PAR ANNE SCHEUNE,  
DIRECTRICE DU CIEP-ISCO

**Pour le premier éditorial de «la nouvelle directrice du CIEP-ISCO», en début d'année sociale, il semble tout-à-fait opportun de vous parler des projets auxquels le CIEP va œuvrer. Nous n'aurons en effet pas le temps de nous ennuyer durant les mois à venir.**

## LA FORMATION ET LA CAMPAGNE D'ANIMATION POLITIQUE EN VUE DES ÉLECTIONS COMMUNALES D'OCTOBRE 2006

**N**os priorités porteront à la fois sur la **formation** des militants et la **campagne «Viv' la commune»**.

Ainsi, le CIEP propose une offre de formation assez large<sup>1</sup> avec, entre autres, la formation politique pour les cadres des organisations du MOC, la formation des nouveaux animateurs en intermouvement, des outils de base pour l'animation culturelle, la conduite de réunions, la gestion de projets, l'animation de débats, le recyclage des formateurs ISCO-AID-ALPHA,... et la multiplication des groupes ISCO qui pour cette année seront au nombre de 25 dont 8 nouveaux groupes qui verront le jour très prochainement<sup>2</sup>.

Autre nouveauté, la formation en coordination de projets culturels et sociaux en action collective (le BAGIC) qui débutera dès novembre et donnera aux personnes engagées dans les dits projets d'acquérir des outils d'analyse et d'action pour donner à leur engagement des capacités de changement<sup>3</sup>.

Dans le cadre de la campagne, «Viv' la commune» est le slogan qui accompagnera l'ensemble de nos actions durant plus d'une année. De Momignies à Theux en passant par Ath, Seraing, Jodoigne, Berchem-Sainte-Agathe, Floreffe, Virton,... des activités seront menées avec les citoyens des différentes entités communales afin qu'ils puissent comprendre les politiques locales et agir sur celles-ci. Pour ce faire, des formations, des outils d'évaluation ainsi que des fiches pédagogiques ont été réalisés afin que des revendications soient construites par de réels C.R.A.C.S.<sup>4</sup>. Outre les thématiques telles l'environnement, l'aménagement du territoire, la mobilité, l'emploi, la sécurité d'existence, les politiques sociales,... nous serons particulièrement attentifs à la participation citoyenne - et plus particulièrement au vote pour la première fois des étrangers non-européens - et à la lutte contre l'extrême-droite. Régulièrement, et en fonction de l'avancement du travail local, des prises de positions politiques seront communiquées à l'ensemble des candidats des partis démocratiques. L'ensemble du travail réalisé trouvera son apogée lors d'un grand rassemblement festif et populaire le 10 juin 2006 à Court-Saint-Etienne.

Il est entendu que tout ce beau programme n'est rendu possible que par l'implication des Organisations constitutives du Mouvement et de leurs membres ou militants qui se mobilisent et se forment pour le projet d'une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire.

Bref, je vous souhaite une excellente rentrée sociale et suis d'ores et déjà impatiente de vous rencontrer au détour de l'une ou l'autre activité. ■

1. Voir l'agenda en fin d'&. Cahier des formations disponible sur simple demande (à Francine Baillet, au 02/246.38.41.).
2. Renseignements auprès des secrétariats régionaux (adresses en fin d'&).
3. Renseignements auprès du CIEP communautaire (02/246.38.41.).
4. Citoyens Responsables Actifs, Critiques et Solidaires.

# L'Europe: se former, s'informer

## Information européenne et crise de la représentation politique

PAR CHRISTOPHE DEGRYSE,  
RÉDACTEUR EN CHEF DE DÉMOCRATIE

**En pleine campagne référendaire sur la Constitution européenne, la France a connu l'une de ces polémiques dont elle a le secret. Le président de France Télévisions avait eu l'idée d'inviter le président de la Commission européenne, le Portugais José Manuel BARROSO, à l'émission «100 minutes pour convaincre», afin de lui permettre d'expliquer sa vision de l'Europe. Quelques jours auparavant, BARROSO était informé que l'émission était ajournée, en raison des «développements de la campagne référendaire», c'est-à-dire, en langage moins diplomatique, en raison de la montée du non à la constitution dans les sondages.**

**L**e monde médiatique français a immédiatement interprété ce revirement comme ayant été autoritairement dicté par l'Élysée, Jacques Chirac en personne. L'intervention de BARROSO pouvait-elle nuire au débat national? Le président français craignait-il des effets contre-indiqués?

Cette anecdote montre, si besoin en était, les relations souvent conflictuelles entre politiques - ou stratégies - nationales d'information sur l'Europe, et politiques - ou stratégies - européennes d'information sur l'Europe. Un ancien responsable de l'information à la Commission européenne confiait qu'il fut un temps, certes aujourd'hui assez éloigné, où la France refusait à la Commission le droit de publier et de diffuser des informations sur l'action des fonds structurels dans les régions françaises (Fonds social européen, Fonds européen de développement régional...), car ce type d'information, jugée stratégique, devait demeurer sous le contrôle des autorités nationales. D'autres anecdotes plus récentes, notamment Outre-Manche, montrent aujourd'hui encore toute la difficulté qu'il y a à communiquer ou informer sur l'Europe selon que l'on se trouve «à Bruxelles» ou «sur le terrain» dans son pays.

Certes, l'essor d'Internet a levé un certain nombre d'obstacles à la diffusion large de l'information. Mais il apparaît aujourd'hui que

cela ne suffit pas à une meilleure compréhension de la réalité européenne. La Commission s'en inquiète, et planche sur sa politique d'information et de communication, dans le but - politique - de développer une «sphère publique européenne», notamment par le biais des médias audiovisuels et par un «discours européen». Les sondages d'opinion seront épluchés afin de bien identifier les cibles d'audience, d'adapter les messages et de les faire passer par des canaux spécifiques de communication. Il s'agit donc bien de stratégie de «communication» et non d'«information», au sens journalistique du terme.

### L'IMPOSSIBLE DÉBAT EUROPÉEN?

Si le référendum français a donné lieu à un vaste débat sur l'Europe, son identité, ses politiques, ses finalités, on ne peut qu'être frappé par la manière dont il est retombé, après le non, comme un soufflé: remaniements ministériels, querelles intestines tant à gauche qu'à droite, grandes manœuvres en vue des prochaines élections présidentielles. Quant à l'Europe proprement dite, «pschitt», dirait Chirac. Nombreux sont les observateurs étrangers qui ont estimé que le débat européen dans l'Hexagone s'était en réalité transformé en un débat de façade servant à masquer des stratégies nationales de pouvoir. Difficile, dans ces conditions, d'en tirer des leçons pour l'Europe elle-même: finalement, que veut et que propose la France?



D'autant que les contrevérités n'ont jamais été absentes du débat, et que certains journalistes semblent s'être davantage préoccupés du respect de l'égalité de temps d'antenne entre partisans du oui et du non que du souci d'une certaine objectivité. Dans certains cas, ce critère prioritaire du respect du chronomètre a permis les pires dérives.

### LES DIFFICULTÉS D'UN VÉRITABLE DÉBAT EUROPÉEN

L'électorat est national, les stratégies de pouvoir sont nationales, les enjeux sont européens, voire mondiaux, ce qui pose la question de la capacité d'action, de la marge de manœuvre du politique. L'Europe est une machine à compromis politiques. Il faut sans cesse y confronter les compromis nationaux (par exemple sur la fiscalité, sur les prévisions, sur les services publics) à ceux des autres pays. L'une des illusions le plus fréquemment rencontré consiste à penser que la meilleure Europe possible serait en fait la transposition aux 25 pays de nos compromis nationaux. En France, combien de fois n'a-t-on pas entendu qu'il fallait instaurer le SMIC au niveau européen, ou les 35 heures, ou les services publics (à la française, bien sûr). Autrement dit, que la seule bonne Europe, c'est l'Europe française. C'est de la paresse intellectuelle que de penser que l'Europe est une simple transposition de nos débats nationaux.

La difficulté de l'Union, encore plus à 25, c'est bel et bien d'agencer et d'articuler différents modèles nationaux. Cela nécessite une forte capacité à négocier des compromis. Et à entériner des résultats qui s'adaptent parfois difficilement aux cadres nationaux. Le «non» français peut d'ailleurs sans doute être interprété comme le refus soudain du compromis européen.

### CRISE DE LA REPRÉSENTATION

Le malaise de l'homme politique face à son opinion publique lorsqu'il s'agit de l'Europe - ou du monde - vient probablement pour partie du fait que sa capacité d'action est réduite, ses marges de

manœuvre sont serrées. Certes, il ne faudrait pas pour autant accepter le discours consistant à se défausser sur l'Europe (c'est «Bruxelles» qui décide...), mais il faut d'autre part reconnaître que lorsqu'un ministre est assis à la table du Conseil de l'UE face à 24 partenaires - ou de l'OTAN, ou de l'ONU, etc. -, il ne lui est bien souvent pas possible d'imposer purement et simplement ses vues. Cela renvoie à ce que Jean DE MUNCK appelle, dans une tribune publiée dans la Libre Belgique le 13 janvier 2005, à la crise de la représentation politique. Désormais, la fonction du pouvoir politique est d'offrir - difficilement - «une médiation entre des processus globaux et les territoires qu'il régit». Selon DE MUNCK, «d'un côté, l'homme politique doit représenter et traduire, auprès de sa propre société, les contraintes qui émanent des forums décentralisés où se prennent des décisions à grande échelle: commerce mondial, systèmes de défense, régulation monétaire, instances européennes, État fédéral... D'un autre côté, il doit insérer son territoire dans la compétition globale et le représenter dans des institutions transnationales qui menacent, toujours, de le jeter par-dessus bord.» On imagine aisément qu'il n'est guère confortable d'être le médiateur entre intérêts européens, intérêts nationaux, et intérêts régionaux, voire locaux, lesquels ne sont pas nécessairement compatibles. Ces différents niveaux sont interconnectés, mais leurs priorités ne sont pas toujours identiques. Le débat français sur la Constitution européenne en a été, une fois de plus, une édifiante illustration.

### LE PRIX DE LA DÉMOCRATIE

À charge du politique: il y a sans (aucun) doute un déficit d'explication des enjeux européens et internationaux. Il suffit de constater que lors de chaque élection européenne, les débats ne portent pas

tant sur les grandes questions européennes que sur les stratégies de pouvoir nationales. Ce ne sont pourtant pas les enjeux qui manquent: atonie de l'économie dans la zone euro, politiques commerciales, modèle social européen, libéralisation des services publics, coordination des politiques fiscales, etc.

À charge de l'«opinion publique» et des médias, il y a par ailleurs, sans doute aussi, un manque d'attention voire d'intérêt pour les réalités et enjeux qui dépassent l'immédiat, la proximité et la simplicité. Il est par exemple frappant de constater à quel point le débat sur l'adhésion de la Turquie à l'UE emprunte aux arguments du Café du Commerce. Que l'on soit pour ou contre cette adhésion, ce débat mériterait en tout cas de dépasser le fait que «ce sont des musulmans», «qu'ils sont pauvres», etc. pour s'interroger sur, par exemple, les enjeux géopolitiques de cette éventuelle adhésion, le projet politique, économique et social porté (ou non) par l'entrée de la Turquie dans l'Union, l'intérêt (ou non) sur la scène internationale d'une Europe incluant la Turquie, l'impact de cet élargissement sur les relations avec les États-Unis, sur les migrations, etc. Autant de questions complexes qui méritent de surgir dans le débat politique et d'être alimentées dans les médias, ce qui ne semble pas vraiment le cas actuellement. La démarche est certes exigeante. Nous sommes loin des slogans visant à «être plus à l'écoute des préoccupations des citoyens», «renouer avec la base», etc. Mais cette exigence n'est-elle pas le prix de la démocratie? ■

# L'Europe au cœur des formations syndicales

ENTRETIEN AVEC THIERRY DOCK,  
DIRECTEUR DE LA FEC  
PAR L'&

***D'aucun s'accorde à dire que les débats européens ne passionnent pas le grand public... sauf lorsqu'il s'agit d'adopter un traité constitutionnel. Pourtant, la formation des citoyens sur ces matières est cruciale. Et porteuse d'avenir. L'actualité socio-économique nous le démontre quotidiennement. Former et s'informer sur l'Europe, ses enjeux et ses politiques est un défi permanent qu'entend relever la FEC envers l'ensemble des militants syndicaux, comme nous l'explique son directeur, Thierry Dock.***

## **&: COMMENT SENSIBILISEZ-VOUS LES MILITANTS AUX PRINCIPAUX ENJEUX EUROPÉENS?**

Il est essentiel de ne pas désincarner le débat sur les questions européennes. Au contraire, il doit s'enraciner dans la vie concrète et quotidienne de nos militants. Nous visons une formule qui, plutôt que d'isoler la thématique européenne dans un module de formation spécifique, l'intègre dans une problématique plus large et plus directement liée aux préoccupations des militants syndicaux: les pensions, la sécurité sociale, le chômage, l'impôt. Par exemple, la formation des militants porte cette année sur le thème de la fiscalité et des revenus. Nous consacrons une partie du programme au positionnement européen sur la fiscalité: quelles ont été les interventions de l'Europe en matière fiscale? Quels ont été les changements induits par le processus d'unification européenne, etc. Sur deux jours de formation, on a environ une heure qui porte spécifiquement sur des questions européennes.

Cette approche nous semble plus efficace et n'accentue pas le fossé qui se creuse entre spécialistes de l'Europe et citoyens désarmés devant sa complexité.

## **&: EN NOVEMBRE PROCHAIN, VOUS ORGANISEZ UNE JOURNÉE DE FORMATION SUR L'EUROPE, QUELS EN SONT LES OBJECTIFS?**

La formation s'adresse aux cadres des organisations sensibilisés et avertis sur les débats européens.





C'est une autre approche formative. La perte de confiance des citoyens face aux institutions européennes nous montre l'intérêt à ce que les gens soient correctement informés. Et donc il y a nécessité d'instruire le débat avec notre public, celui des permanents. Le programme de la formation n'est pas encore défini, mais nous poursuivrons certainement le débat entamé l'année passée autour du projet de directive «BOLKESTEIN» sur la libéralisation des services. De nombreuses personnes se sont mobilisées, parfois autour de raccourcis, ne comprenant pas nécessairement les fondements de la position des acteurs en présence, dont celle des syndicats. Il faut donc reprendre la question dans le calme, l'approfondir avec des spécialistes qui en débattront avec nous. Toutefois, il faut aussi pouvoir réagir à l'actualité. Ainsi, lors du débat français sur la Constitution européenne, des articles ont été publiés dans la presse syndicale ainsi qu'un dossier spécial<sup>1</sup>.

**&: QUEL TYPE D'INFORMATIONS À DESTINATION DES MILITANTS PRIVILÉGIEZ-VOUS PAR RAPPORT À CELLE DES MÉDIAS CLASSIQUES?**

L'angle de vue adopté. Chaque année, nous commandons une étude à l'Observatoire social européen sur une question particulière. L'an passé, nous nous sommes intéressés à la question sociale dans les pays de l'élargissement: où en sont les syndicats, comment situer le débat sur l'emploi, qu'en

est-il de la question des minorités là-bas, etc. On a une fiche d'une vingtaine de pages par pays établissant une carte d'identité sociale des nouveaux membres<sup>2</sup>. Notre originalité, c'est de focaliser notre approche sur la question sociale. C'est pourquoi, on encourage aussi régulièrement la participation de nos militants à des initiatives organisées par d'autres partenaires.

**&: EN TERMES D'OUTILS PÉDAGOGIQUES, QUELS SONT LES MOYENS QUE VOUS OFFREZ AUX FORMATEURS QUI SOUHAITENT ABORDER LA THÉMATIQUE DE L'EUROPE DANS LEUR GROUPE?**

Avec l'Observatoire Social Européen, nous avons réalisé un CD-rom sur les pays de l'élargissement pour alimenter les débats et fournir un éclairage sur le sujet. Cette année nous publierons des fiches pédagogiques intitulées «l'Europe, ses institutions, ses politiques» qui font état du débat sur les grosses questions européennes: quel est le budget européen pour la solidarité? Quel est le rôle de la Commission? Quel est le rôle du Parlement? La PAC, c'est quoi? etc.

**&: QUELLES DIFFICULTÉS RENCONTREZ-VOUS DANS VOTRE TRAVAIL DE FORMATION SUR DES PROBLÉMATIQUES AUSSI ESSENTIELLES?**

L'intérêt n'est pas spontané sur ces questions-là, mais cyclique en fonction d'un événement dans l'ac-

tualité qui amène le débat. Entre ces événements médiatisés, c'est un véritable défi de continuer d'alimenter le débat avec les permanents et les militants.

Les efforts fournis sont régulièrement récompensés. Ainsi la mobilisation en masse autour du projet de directive «BOLKESTEIN» a amené à freiner l'initiative, à la diriger dans une autre perspective. C'est un bel exemple de la réussite et de l'intérêt de notre travail puisqu'il s'agit en partie du résultat d'une année de formation syndicale! ■

1. DERRUINE Olivier, La Constitution européenne, dans Syndicaliste, 25 avril 2005, n°622  
 2. GHAILINI Dalilia, OBSERVATOIRE SOCIAL EUROPEEN, L'élargissement: aperçu politique, social et économique des dix nouveaux états membres de l'union européenne et des pays candidats, Bruxelles, FEC, 2004.

# Agir localement et penser globalement...

## Comment donner une dimension européenne à nos actions locales!

PAR JOSÉ VERMANDERE,  
PERMANENT CIEP-MOC DE CHARLEROI

**L**a participation des citoyens à la vie de la Cité est une démarche très prisée par de nombreuses associations, y compris le MOC. Mais lorsqu'il s'agit de concrétiser notre rôle de citoyen responsable et critique, nous nous trouvons rapidement démunis.

Ainsi, nous maîtrisons peu les ficelles de la gestion communale et, lorsque nous interpellons les édiles communales, nous nous entendons répondre: «ce n'est pas

nous, c'est une obligation de la Région wallonne»... Qui elle-même rétorque: «ça vient de l'Europe. C'est une directive européenne». Bref, tout le monde actionne son parapluie. Personne n'est responsable!

### LE PARAPLUIE DE L'EUROPE EST-IL UNE VRAIE RÉPONSE?

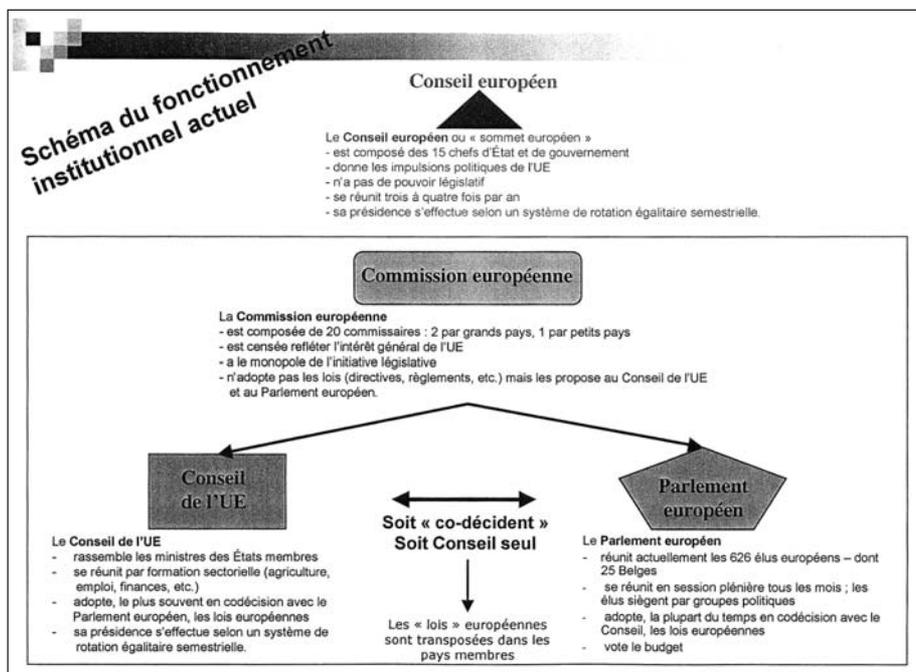
Face à ce type d'attitude que peut-on faire dans un groupe local? Il est vrai, qu'aujourd'hui, l'impact des politiques européennes sur nos politiques fédérales, régionales, communautaires et communales est important. Les députés estiment à 60%, le temps de travail consacré à la transcription des directives européennes dans la législation belge.

Il y a donc lieu de s'intéresser de très près aux orientations politiques européennes car celles-ci auront forcément des répercussions sur notre vie quotidienne. S'intéresser pour comprendre. Comprendre pour infléchir les décisions en s'intégrant dans des réseaux qui agissent pour une Europe plus sociale et plus solidaire, mais aussi pour ne plus être démunis face aux réponses de nos élus locaux.

Si une directive européenne impose des contraintes à la politique belge, c'est que le feu vert en a été donné par NOTRE ministre concerné en la matière ou par NOTRE Premier Ministre.

La responsabilité de NOS représentants politiques est donc engagée.





### COMMENT FONCTIONNE LA PRISE DE DÉCISION AU NIVEAU EUROPÉEN?

Comme on peut le constater, la directive européenne a bien reçu l'aval de NOTRE ministre concerné et donc du Gouvernement, ainsi que des parlementaires européens et par ricochet, des partis politiques qu'ils représentent. La responsabilité des députés fédéraux, communautaires ou régionaux est également engagée car ceux-ci ont pour mission de contrôler l'action du Gouvernement. Députés qui, pour la plupart, sont aussi des élus locaux.

TOUS nos représentants politiques, à quelque niveau que ce soit ont donc une part de responsabilité dans l'imposition de ces contraintes.

Même s'il est correct de dire: «ça vient de l'Europe», il faut aussi avoir le courage de reconnaître sa part de responsabilité - directe ou indirecte - et rechercher, localement, une application la moins discriminatoire possible.

### ET DONC, CONCRÈTEMENT

Prenons l'exemple de la gestion des déchets, une question qui concerne tous les citoyens dans leur quotidien.

«L'Europe» a classifié les déchets; elle a réglementé les mises en décharge et le traitement des dif-

férents types de déchets. Dans une perspective de diminuer la production de déchets, elle a également émis des «quotas». La Région wallonne a transcrit ces directives dans sa législation. Ce qui a eu entre autres pour conséquence d'accentuer le tri des déchets. Sur ce point, nous ne pouvons que nous en réjouir. La Région a également émis des quotas pour les ordures ménagères. Si celui-ci est dépassé, les communes doivent payer une amende. Cette politique de gestion des déchets est plus onéreuse que le «tout à la décharge». Il faut créer et entretenir des centres de tri, des parcs à conteneurs,... Tant mieux pour l'environnement et le développement durable, mais ce coût supplémentaire doit être supporté par les communes, donc par les citoyens.

Dans le même temps, la DGLP (Direction Générale des Pouvoirs Locaux) de la Région wallonne «suggère» aux communes que le poste budgétaire des déchets soit équilibré, que les recettes couvrent les dépenses. Nous avons donc constaté au cours de cette législature que de très nombreuses communes wallonnes ont instauré ou augmenté significativement la taxe communale sur les déchets. La taxe communale sur les déchets est une taxe forfaitaire (tout le monde paie la même chose, avec une modulation entre

ménages et isolés). Donc un impôt injuste, qui accentue les inégalités. Voilà donc comment une directive européenne, louable en soi, augmente les inégalités dans une commune. Si nous prenons l'exemple de l'électricité, c'est encore plus édifiant. L'Europe a décidé de libéraliser la production, le transport et la distribution de l'électricité. Ceci au nom de la concurrence et donc au soi disant profit des consommateurs (celle-ci est déjà effective en Flandre, mais le particulier n'a pas vu sa facture baisser pour autant). En Région wallonne, ce processus sera en vigueur en 2007.

Aujourd'hui, seul Electrabel est maître du jeu. La distribution est assurée par des intercommunales. Les communes reçoivent en retour des dividendes non négligeables. Demain, tout ce fonctionnement sera privatisé; chaque particulier pourra choisir son fournisseur d'électricité et les communes ne recevront plus ces dividendes. Nous parlons ici de plusieurs dizaines de milliers, voire de centaines de milliers, d'euros en fonction de la densité de la commune. Comment la région et les communes vont-elles pallier à ce manque à gagner?

Le vrai combat à mener au niveau local qui intègre une vision globale de la société ne serait-il pas celui de la fiscalité? D'une part en supprimant les diverses taxes communales et en compensant ces recettes par une révision du taux de l'additionnel à l'impôt des personnes physiques (IPP). Dans le même temps, il faut mener le combat pour que l'ensemble des revenus soit taxé de la même manière (un rentier ne paie pas d'impôt communal mais profite de tous les services) et l'uniformisation de la fiscalité au niveau européen. ■

# Cherchons peu, cherchons bien!

PAR DANIEL ROCHAT,  
RESPONSABLE DU CENTRE  
DE DOCUMENTATION EUROPÉENNE DE  
L'UCL, FORMATEUR ISCO TOURNAI

**S'informer sur l'Europe et ses enjeux n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît. Trouver une information pertinente et fiable requiert la connaissance et la maîtrise de sources documentaires spécifiques. Voici quelques pistes et quelques bons réflexes à avoir en la matière.**

## L'EUROPE SUR LA TOILE

Commençons notre tour d'horizon par Internet. Le site de référence est *Europa*: le portail officiel de l'Union européenne<sup>1</sup>. Gigantesque, tentaculaire, en évolution constante, il constitue une excellente source documentaire gratuite pour qui s'intéresse aux matières européennes. Condition *sine qua non* pour s'y retrouver: y revenir encore et toujours afin de bien le maîtriser. Il est alors possible d'y trouver aussi bien une information à caractère généraliste, que des textes juridiques relevant de la législation européenne.

Premier cas de figure: vous cherchez une information simple et concise sur le mode de fonctionnement des institutions européennes ou sur telle politique communautaire? Différents liens vous permettent de consulter en ligne (et donc de télécharger et d'imprimer) des brochures telles que les *12 leçons sur l'Europe, Comment fonctionne l'Union européenne, l'Europe en*

*mouvement*<sup>2</sup>, de vous enquérir du processus de ratification du texte de la Constitution européenne<sup>3</sup> ou de suivre l'actualité quotidienne de l'Union<sup>4</sup>.

Second cas de figure: vous étudiez un sujet pointu et vous cherchez la législation relative à cette thématique, ainsi que des ouvrages et des articles traitant du sujet? Vous utiliserez alors des outils plus spécifiques. *Eur-lex* par exemple, qui offre un accès direct et gratuit au droit de l'Union européenne<sup>5</sup>. Cette base de données permet de consulter le *Journal officiel* de l'Union européenne, mais aussi les traités, la législation, la jurisprudence et les actes préparatoires. Pour votre bibliographie, vous consulterez *Eclas*<sup>6</sup>, le catalogue collectif des bibliothèques de la Commission européenne. Cet outil renseigne les ouvrages et articles présents dans les bibliothèques de la Commission (mais l'accès est soumis à conditions. Vous pourrez néanmoins vérifier si les références obtenues peuvent être consultées dans une bibliothèque ou un centre de documentation plus facilement accessible).

A ce stade, plusieurs mises en garde s'imposent. Ces outils ne vous seront utiles que s'ils sont correctement utilisés: maîtrise des modes de recherche, utilisation pertinente des mots clés et descripteurs, recherche multilingue... Faute de quoi vous risquez de passer à côté de l'essentiel. Par ailleurs, trouver cette information n'est pas tout.





Encore faut-il l'utiliser de manière critique et raisonnée. Cette remarque est particulièrement importante en regard de la complexité du droit européen: vous ne pourrez interpréter de la même manière un document préparatoire et une directive de la Commission. A cet égard, vous pouvez vous référer à *Eulisnet*<sup>7</sup>, un site non communautaire gratuit, véritable bible en matière de méthodologie appliquée aux sources d'informations juridiques sur l'Union européenne. Dans le même ordre d'idées, n'oubliez pas qu'il est toujours nécessaire de confronter l'information obtenue auprès d'un site officiel par d'autres sources indépendantes. Vous aurez ainsi tout intérêt à consulter, par exemple, les sites Internet de centrales syndicales ou d'organisations non gouvernementales. Dans le cadre d'une recherche pointue, le recours à des publications universitaires, indépendantes, est une excellente source de réflexion. A ce titre, on consultera avec intérêt le site *Erpa*<sup>8</sup>, point d'accès commun aux «working papers» se rapportant à l'intégration européenne, publiés par des centres de recherche de renommée internationale.

### **N'OUBLIEZ PAS LA PRESSE...**

Mais s'informer sur l'Europe et ses enjeux, c'est aussi ouvrir ses oreilles ou son journal. Vous obtiendrez une information de qualité en suivant sur la *Première* (RTBF) les *Chroniques européennes* de Chantal ISTACE (07h15-07h30 environ), mais aussi, selon l'actualité, les interviews de Jean-Pierre

JACQMAIN (vers 07h45) ou *Face à l'info* (18h00-19h00). Pour la presse écrite (également consultable sur Internet), on lira avec intérêt, en rubrique *Europe* ou *Union européenne*, les analyses de journalistes tels que Pascal MARTIN (*Le Soir*) ou Sabine VERHEST (*La Libre*). Pour ceux qui ont la chance de disposer d'un abonnement par le biais de leur employeur, le *Bulletin quotidien Europe*<sup>9</sup> est une source d'information d'une richesse sans pareil. L'actualité européenne y est présentée quotidiennement en une dizaine de pages.

### **... NI L'AIDE PRÉCIEUSE DE DOCUMENTALISTES SPÉCIALISÉS**

Enfin, on se souviendra qu'il est encore possible de s'adresser à

des documentalistes spécialisés dans les matières européennes. Qu'ils soient rattachés à des structures telles que les *Infodoc-Infopoint*, *Europe direct* ou les Centres de documentation européenne<sup>10</sup>, ils seront à même de vous fournir conseils, pistes de recherches et cycles de formations adaptés à vos besoins.

Bonnes recherches. ■

### **POUR EN SAVOIR PLUS:**

L'Europe: ses institutions et ses politiques. Fiches pédagogiques, Bruxelles, FEC, 2001.  
 P.DELWITTE, Ph.POIRIER, Parlement puissant, électeurs absents? Les élections européennes de juin 2004, Bruxelles, les Editions de l'Université de Bruxelles, 2005.  
 C.DEGRYSE, Ph.POCHET,(dir.), Bilan social de l'Union européenne. Sixième rapport annuel, Bruxelles, ETUI-REHS, 2005.  
 C.DEGRYSE, Comprendre l'Europe sociale. Le rôle des syndicats, EVO, Bruxelles-Charleroi, FEC, Bruxelles, 2000.  
 P.MAGNETTE, L'Europe, l'Etat et la démocratie, Bruxelles, Editions Complexe, 2000.

1. <http://www.europa.eu.int/>
2. [http://www.europa.eu.int/comm/publications/booklets/index\\_fr.htm](http://www.europa.eu.int/comm/publications/booklets/index_fr.htm)
3. [http://www.europa.eu.int/constitution/index\\_fr.htm](http://www.europa.eu.int/constitution/index_fr.htm)
4. [http://www.europa.eu.int/news/index\\_fr.htm](http://www.europa.eu.int/news/index_fr.htm)
5. <http://www.europa.eu.int/eur-lex/lex/fr/index.htm>
6. [http://www.europa.eu.int/comm/libraries/catalogues/index\\_fr.htm](http://www.europa.eu.int/comm/libraries/catalogues/index_fr.htm)
7. <http://www.eulisnet.be/>
8. <http://olymp.wu-wien.ac.at/erpa/>
9. <http://www.agenceurope.com>
10. <http://www.europa.eu.int/comm/relays/edc.fr.htm>

# A la découverte de l'Autre...

## Rencontre InterISCO Bruxelles

---

PAR STÉPHANIE BAUDOT  
ET MICHÈLE STESSEL,  
ANIMATRICES COMMUNAUTAIRES  
CIEP-ISCO

---

**Le 18 juin dernier, par un bel après-midi ensoleillé, des étudiants des trois groupes ISCO actuels<sup>1</sup>, des anciens étudiants et des formateurs se sont retrouvés au Centre culturel Le Fourquet à Berchem-Sainte-Agathe. La rencontre conviviale comportait quatre temps forts: les tables politiques; la découverte des talents cachés de l'ISCO; l'auberge espagnole; le théâtre-forum.**

### LES TABLES POLITIQUES

De quoi s'agit-il? Ces tables initiées par le CIEP-MOC de Bruxelles ont pour objectif de modifier le mode de communication entre élus et citoyens.

Dans la pratique courante, ce sont les politiciens qui tiennent un discours sur tel ou tel sujet d'actualité devant un public qui au mieux peut poser quelques questions à l'issue de l'exposé. Ici, la parole est donnée prioritairement aux citoyens qui, regroupés autour d'une table, un peu comme dans un café, interpellent les élus sur les enjeux de la politique régionale. Ainsi les participants à la journée ont pu rencontrer et questionner des représentants de quatre commissions parlementaires de la Région de Bruxelles-Capitale, celles de l'emploi, de la mobilité, du logement et de la santé.

Les témoignages recueillis auprès des étudiants révèlent à la fois leur intérêt pour les questions de politique régionale et une insatisfaction quant aux réponses données par certains parlementaires.

Ce type d'expérience mériterait en tout cas d'être renouvelé et d'être prolongé dans les différents cours: initiation politique, OOA, économie appliquée, histoire,...



## A LA DÉCOUVERTE DES RESSOURCES CACHÉES DE L'ISCO

Elles sont très variées et se déclinent suivant des modes d'expression variés, riches et inattendus!

Le groupe ISCO Développement régional a présenté un montage photo Power Point, d'une très grande qualité technique, sur le thème des incivilités. Regard sans concession, plein de justesse et d'humour, sur des comportements irrespectueux de la qualité de l'environnement qui empoisonnent, lentement mais sûrement, notre qualité de vie en ville.

Au programme, il y avait aussi des danses égyptiennes, de la poésie et aussi une très belle exposition de photos consacrée à des groupes de rock.

### UNE PAUSE BIEN MÉRITÉE...

#### L'AUBERGE ESPAGNOLE

Un pur moment de convivialité, d'échange, de détente, de découverte des diversités culturelles à travers cet art qu'est la cuisine. *«J'ai eu beaucoup de plaisir en dégustant les différents plats inter-culturels et de les partager avec mon groupe. J'ai aussi eu l'occasion de rencontrer d'autres étudiants de l'ISCO, les familles de certains de mon groupe. J'espère que l'ISCO va garder cet esprit de convivialité. Je souhaite également que l'ISCO puisse organiser d'autres rencontres et créer des lieux ou moments d'échanges entre les différents groupes pour permettre aux étudiants de se connaître»*

(VIRGINIE, ÉTUDIANTE ISCO BRUXELLES AG.)

#### LE FABULEUX DESTIN D'ARIELLE DE MOCK

Cette journée s'est achevée par un théâtre-forum, interprété par les étudiants du groupe ISCO Bruxelles Animation-Gestion de projet, sous la direction de Carine DUBOIS du Collectif 84, formatrice en animation théâtrale.

Rappelons brièvement le principe du théâtre-forum. Le personnage central de la pièce est un héros malheureux: confronté à des grandes difficultés dans sa vie quotidienne, il est harcelé de toutes parts par

les autres protagonistes. Sa manière inadéquate de faire face à l'adversité, l'amène, de scène en scène, à s'empêtrer dans une situation de plus en plus dramati-



que. La pièce se clôture par la fin tragique du héros.

Dans un second temps, la pièce est rejouée, mais, cette fois, les spectateurs sont invités à prendre, à un moment ou à un autre de l'histoire, la place du héros pour tenter, en réagissant différemment de lui, de modifier le scénario et d'éviter l'issue fatale.

L'histoire: Arielle est mère de famille. Par son travail d'employée de banque, elle assure à elle seule, le bien-être des siens: son mari, son fils et sa fille. En retour, aucune gratitude, aucun soutien dans les tâches ménagères, un penchant pour les dépenses onéreuses et les loisirs oisifs. Au travail, sa situation n'est guère plus enviable, une directrice qui ne songe qu'à la rentabilité, nullement soucieuse des problèmes familiaux et sociaux de ses employés, une ambiance de travail mesquine, sans le moindre esprit de solidarité. La perte de son emploi déclenche alors l'escalade fatidique: le chômage, les vexations en tout genres de la demandeuse d'emploi, les huissiers qui la dépouillent de ses biens, la culpabilité que lui renvoie sa famille et puis... la rue... Clocharde, sans ressources et abandonnée de tous, Arielle met fin à ses jours.

La pièce, remarquablement interprétée, a suscité de nombreuses

réactions de la part d'un public enthousiaste. Plusieurs personnes, formateurs, étudiants actuels et anciens étudiants impliqués, pour la plupart d'entre eux dans le combat social, soit dans l'associatif ou au niveau syndical, sont montés sur scène pour modifier le cours de l'histoire.

A l'issue de cette représentation, nous avons demandé tant aux étudiants-acteurs qu'au public leurs réactions.

#### LE THÉÂTRE-FORUM, UN FORMIDABLE OUTIL...

*Il apporte à celui qui le vit un élément positif pour son avenir, ou pour son passé... En effet, c'est un procédé artistique qui influe sur le cours de l'histoire, telle qu'elle est mise en scène, mais plus largement, sur notre propre histoire, comme nous le témoigne une ancienne étudiante ISCO. Elle est intervenue dans la première scène de la pièce où la colère d'Arielle, explose littéralement, excédée par le comportement de ses enfants et de son mari affalés devant le poste de télévision dans un vacarme assourdissant: *Je crois que l'agressivité de cette mère à l'égard de ses enfants et son mari n'est pas une bonne attitude. Bien sûr, il y a la fatigue quand on rentre du travail... Je sais ce que c'est: j'ai travaillé et je suis rentrée dans une maison où il y avait du désordre. Et à l'instar de cette**

dame, j'ai très mal réagi. Aujourd'hui, j'ai vieilli, réfléchi... Cela m'a permis de jouer l'intervention que je trouvais plus appropriée. Cela m'a fait du bien.

Et puis, il y a aussi cette volonté tenace et solidaire, de la part de tous les intervenants, de changer le destin terrible de cette femme. Le théâtre forum nous donne cet espoir énorme que notre destin n'est pas tout tracé et que la solidarité peut prendre corps instantanément, avec force et conviction. Les interventions du public étaient très constructives dans le sens où il y a eu une véritable coalition du public pour défendre les droits de la victime que ce soit face aux fonctionnaires du bureau de chômage, au patron acariâtre ou encore face au huissier de justice. Les acteurs issus du public ont voulu la sauver de son tragique destin.

Cela a permis au sein du groupe de développer des relations de solidarité, de vivre des situations difficiles dans lesquelles se trouve un nombre important de personnes, cela nous permettait de leur faire un petit clin d'œil.

(UN ÉTUDIANT-ACTEUR)

### ... POUR LIBÉRER LA PAROLE

Au niveau de mon travail, en tant que délégué à la CSC, je rentre souvent en contact avec des personnes qui ont perdu leur emploi pour leur apporter une assistance. Lors de mon intervention sur scène, cela me plaisait de me mettre dans cette situation-là mais de l'autre côté, celui de la victime. J'ai pu lever les barrières habituelles, conventionnelles et dire à voix haute le ressenti de ces personnes en difficulté: les injustices vécues au quotidien, les souffrances des gens qui se confient et face auxquelles il faut rester distant. Ici j'ai pu quelque part me dévouer.

Un peu des deux, je savais que j'étais dans une fiction mais en même temps, elle s'enracinait

dans mon vécu quotidien, c'est cela qui m'a donné l'impulsion d'y aller.

(UN SPECTATEUR)

### ... POUR ARGUMENTER

L'expérience a été géniale, cela m'a donné l'occasion de bien faire mon rôle de délégué et intervertir les rôles habituels, être dans la peau de l'employeur acariâtre. Mon rôle de délégué, c'est contrarier ma directrice, apporter l'argumentation qu'il faut pour qu'elle ne soit pas si acariâtre et pour qu'elle puisse s'ouvrir un tout petit peu au monde des travailleurs.

(UNE ÉTUDIANTE-ACTRICE:  
LA DIRECTRICE DANS LA PIÈCE)

Les interventions nous ont demandé un travail d'argumentation qui n'était pas mince tant il défendait leur point de vue avec beaucoup de conviction mais nous étions préparé à anticiper.

### ... POUR DÉCOUVRIR DES MODES DE FONCTIONNEMENTS DIFFÉRENTS

C'était gai de voir intervenir les gens comme j'aurais voulu qu'ils le fassent alors que moi je devais jouer le rôle de la soumise (ce qui ne correspond pas du tout à ma personnalité). J'étais étonnée de la manière dont ils sont intervenus: pacifique et solidaire. Une attitude que je n'aurais pas pu prendre dans la vie réelle.

(UNE ÉTUDIANTE-ACTRICE: L'HÉROÏNE)

### ... POUR BRAVER SA TIMIDITÉ

«Personnellement, je n'aurai jamais m'imaginé être sur scène... Bien sûr comme tous les acteurs, avant la représentation j'avais le trac. Mais au moment où je me trouvais sur scène avec les autres, je me sentais différente. C'était magique de communiquer avec un public qui attend et qui vient vous voir sans savoir ce que vous aller leur transmettre... Comme c'était un jeu que nous avons monté nous-mêmes, c'était moins difficile à interpréter que si cela avait été

une pièce classique... J'ai appris à communiquer avec ma voix et mon corps, ce qui m'a aidé à me sortir de ma timidité et à me sentir plus confortable et plus libérée. Ce qui était drôle, c'était la transformation des spectateurs en acteurs. C'est un moyen d'avoir un feedback de la part du public et de voir que les intervenants sont intéressés par le sujet. C'est également un autre moyen d'échange et d'argumentation. Des rires qui venaient de partout, voir les visages des spectateurs satisfaits et d'entendre à la sortie «c'était formidable», c'est ça la récompense et c'est un grand souvenir pour moi.»

(UNE ÉTUDIANTE -ACTRICE)

### ... POUR CONSTRUIRE LE GROUPE

Notre groupe est formidable. Nous avons différentes cultures, sommes d'âges variés, des femmes, des hommes, des syndiqués, des personnes engagées; mais dans cette diversité très enrichissante nous avons une seule identité «Futurs animateurs» Mon souhait est de voir ce groupe de théâtre progresser et d'avoir d'autres occasions de jouer cette pièce ou une autre au cours de l'année prochaine et que l'ISCO l'intègre dans ses différents événements.

Nous avons pris beaucoup de plaisir à présenter cette pièce de théâtre construite autour d'un sujet qui nous tenait à coeur car cela représentait une partie de chacune de nos vies. Bien que remplis de stress, la joie procurée par les applaudissements nous a beaucoup encouragés...

(UNE ÉTUDIANTE-ACTRICE)



# Le BAGIC se décline désormais en deux ans

PAR CHRISTIAN BOUCQ,  
ANIMATEUR COMMUNAUTAIRE CIEP-ISCO

**N**ous ne reviendrons pas sur la présentation de cette formation développée depuis plusieurs années au sein même de l'ISCO. Il faut cependant aujourd'hui en signaler une nouvelle phase d'évolution.

D'abord des constats qui président aux changements: une vingtaine d'étudiant-e-s ont suivi ce double cursus, ils ont effectué des stages précis en relation avec des projets qu'ils pilotaient sur leur terrain habituel d'animation. Ils ont ajouté à leur grille horaire des séminaires sur des questions de gestion d'ASBL, de connaissance juridique et institutionnelle du secteur professionnel et des modalités pratiques de reconnaissance et de financement de ce même secteur, etc..., ils ont été suivis en supervision de leur parthique.

Au terme de leur formation, ils ont présenté leur travail final (souvent le même travail que le mémoire) qui répond aux exigences de l'ISCO mais qui s'inscrit dans les contraintes d'une réflexion ou d'une analyse d'action, d'enjeux spécifiquement «socioculturel ou culturel»<sup>1</sup>.

Mais, si ces expériences formatives et ces travaux sont intéressants, force est de reconnaître

que le cadre proposé manque de finesse et de déploiement cohérent. En effet, les étudiant-e-s qui s'inscrivent au Bagic sont dans des groupes dans lesquels d'autres étudiant-e-s n'ont pas cet objectif supplémentaire. Les charges de travail accrues, le suivi différencié et le travail des équipes pédagogiques produit parfois un travail à deux vitesses, deux objectifs et, forcément, laissent un peu sur leur faim les formateurs autant que les étudiant-e-s.

## UNE NOUVELLE FORMATION SPÉCIFIQUE EN DEUX ANS

C'est forts d'évaluations de ce type que l'ISCO a décidé de mettre sur pied un autre type de formation, à côté de l'ISCO proprement dit avec des objectifs, des moyens, des programmes propres et qui, si elle s'inscrit dans la démarche bien connue de l'ISCO, se gère en autonomie et sur des critères différents.

Les participants sont, par exemple, dans ce cas, sélectionnés sur base de prérequis en matière d'expérience d'animation antérieure et de capacités avérées à suivre un cursus de formation avec des exigences théoriques précises<sup>2</sup>.

## DES ENJEUX IMPORTANTS

Il s'agit donc ici d'une formation professionnelle et les enjeux pour le mouvement ne sont pas négligeables. En effet, le secteur se professionnalise, mais les formations proposées sont tantôt des formations de base en animation, tantôt des licences en histoire de

l'art et autres formations universitaires. L'expérience acquise par l'action collective et le volet important pour nous d'un apprentissage aux démarches d'éducation permanente ne sont cependant pas garantis. Il serait dommage que les emplois dans les institutions et mouvements d'éducation permanente ou de jeunesse, les emplois dans les secteurs de l'alphabétisation et de l'animation artistique, aux médias, etc. échappent de plus en plus à cette dimension que nous reconnaissons essentielle pour une action qui vise l'esprit critique et la recherche de transformation sociale durable et réelle par l'action collective.

Seule une formation organisée et reconnue par le secteur institutionnel de la culture en Communauté française pouvait pallier ce risque de déliquescence.

Pour nos organisations et pour les partenaires culturels soucieux d'articuler leurs actions avec cette exigence démocratique, il s'agit donc de proposer une formation qui établisse ce lien fort avec l'action collective. C'est chose faite pour nous, avec la proposition d'une formation en deux ans, qui se déroulera dès novembre prochain<sup>3</sup>.

Enfin, cette formation se veut une occasion supplémentaire d'échanges et par voie de conséquence, de construction de réseaux possibles entre acteurs de nos mouvements et d'institutions culturelles diverses, et enfin d'actions communes et de coopérations fertiles.

1 Présentés ensuite dans les pages consacrées aux mémoires.

2 Normes édictées par la convention établie avec la Communauté française et chaque opérateur reconnu.

3 Voir information dans la rubrique de l'agenda des formations.

# LA CRÉATION ARTISTIQUE PEUT-ELLE DÉSALIÉNER?

PAR CHRISTIAN MARCHAL,  
ÉTUDIANT DE LOUVAIN-LA-NEUVE BAGIC  
2001-2004

**D**e par mon histoire personnelle, je me sens proche des personnes se trouvant en décalage ou en décrochage vis-à-vis de la société. L'accès aux arts comme acteur ou comme «consommateur» (passif ou actif) apporterait-il un mieux-être à ces personnes? J'ai articulé mon travail selon quatre axes:

- 1er axe: comment se sont construites les visions sur la maladie mentale dans notre société;
- 2ème axe: soigne-t-on avec les pratiques artistiques?
- 3ème axe: l'art peut-il en finir avec la souffrance psychique?
- 4ème axe: analyse et pistes d'action.

La première partie est consacrée à un historique dont l'objectif est de comprendre comment de la Renaissance à la modernité, notre société occidentale a appréhendé la folie... J'ai donc résumé les concepts exposés par Michel Foucault dans «Histoire de la folie à l'âge classique». Suite à cette lecture, j'ai croisé les conclusions avec l'ethnopsychiatrie, l'antipsychiatrie et mon expérience personnelle.

Ensuite, j'ai choisi le modèle de «l'art-thérapie», en présentant les diverses méthodes, leurs limites

ainsi que les différences toujours plus grandes entre la science et l'art. Une grille de lecture sémiologique est proposée pour différencier les formes de savoir scientifique et artistique.

La troisième partie est consacrée à l'Art Brut et aux idées de Jean Dubuffet, qui appréhendait notre culture occidentale et plus particulièrement l'expression artistique d'une façon singulière. C'est une façon de reprendre la folie au niveau du langage et de la vérité suivant Foucault et l'interrogation de notre monde moderne devant l'œuvre d'art faite par des personnes dites folles.

J'ai ainsi comparé l'expérience de Dubuffet (l'Art Brut) avec la pensée de Foucault et l'antipsychiatrie de Cooper.

Dubuffet souhaitait attirer l'attention du public sur le monde quotidien. Pour cela, il oppose l'Art Brut à l'Art «cultivé» (celui que l'on apprend dans les écoles ou dans les musées). En s'attaquant à la société bourgeoise de consommation, il veut montrer ce que l'homme considère comme laid pour receler des merveilles infinies. Selon lui, l'art n'est fait que d'ivresse et de folie.

Pour lui, «les auteurs d'Art Brut sont, mentalement ou socialement, des marginaux: détenus, pensionnaires d'hôpitaux psychiatriques ou d'hospice en tout genre, originaux, solitaires, réprouvés, toutes personnes qu'un statut social d'exclusion soustrait aux

conditionnements culturels. Leurs travaux sont conçus sans égard aux destinataires habituels de la production artistique, sans égard même à aucun destinataire du tout». Je rajouterai à cette définition à laquelle j'adhère le fait que ces artistes n'ont aucune conscience de faire un acte de création.

Cette rupture avec la collectivité et cette indifférence aux règles de comportement et d'expression peuvent être considérées du point de vue médical comme pathologiques. Elles rendent pourtant possible l'exercice et l'épanouissement de la subjectivité ordinairement étouffés chez l'homme «normal». Quiconque attend de l'art un dépaysement et un enfièvrement de l'esprit les trouvera dans l'Art Brut plus intensément que partout ailleurs.

Un chapitre important est consacré à présenter quelques artistes, qui pour moi sont représentatifs de l'Art Brut. Mon choix, tout à fait subjectif, s'est établi parmi les centaines d'auteurs dont les œuvres composent cette collection. J'ai été attiré et touché soit par leurs œuvres, ou par leurs histoires ou encore les deux à la fois.

En conclusion, l'Art Brut et les idées de Jean Dubuffet et de Michel Foucault m'ont permis de proposer des pistes d'action qui suivent ces concepts.

En fin de mémoire, je présente le stage que j'ai effectué au cours de la 3ème année ISCO, j'en analyse le rapport et je tente de faire des liens entre la théorie et la pratique.



## PISTES POUR UNE MEILLEURE ADÉQUATION DU TRAVAIL DES BÉNÉVOLES EN ALPHABÉTISATION DE «LIRE ET ECRIRE» AVEC SES OBJECTIFS

PAR LUC GOFFINET,  
ÉTUDIANT DE LOUVAIN-LA-NEUVE BAGIC  
2001-2004

**L**ire et Ecrire affirme dans sa charte que son but n'est pas d'alphabétiser pour alphabétiser, mais de mener à bien le processus d'autonomisation des individus en alphabétisation. En d'autres termes, Lire et Ecrire souhaite mener une action à la fois pédagogique et émancipatrice. Les formatrices<sup>1</sup> bénévoles en ont-elles conscience et participent-elles dans ce sens au travail d'alphabétisation?

Pour répondre à cette question, j'ai présenté les objectifs de Lire et Ecrire dans le cadre du décret sur l'Education permanente. Ensuite, je me suis attelé à rechercher des éléments dans les sciences humaines (sociologie, philosophie et pédagogie) pour analyser le choix de ces objectifs.

Puis, via une enquête auprès des bénévoles, j'ai tenté de vérifier mon hypothèse de travail: «La plupart des bénévoles ne connaissent pas ou peu les pédagogies émancipatrices. Elles sont essentiellement concernées par la transmission des savoirs, et cela sans utiliser des outils permettant de favoriser l'émancipation».

Cette enquête avait aussi comme objectif de chercher des pistes pour une meilleure adéquation entre le travail des bénévoles et les objectifs de Lire et Ecrire.

Pour construire mon questionnaire, je suis parti du postulat qu'il y avait un lien entre l'objectif poursuivi par les bénévoles et les pédagogies qu'elles utilisaient. Je les ai donc interrogées sur les souhaits qu'elles avaient par rapport à leurs apprenantes: souhaitaient-elles que les apprenantes soient capables de s'insérer dans la société? Ou souhaitaient-elles que les apprenantes soient capables de s'émanciper?

L'analyse de ces souhaits aurait dû m'éclairer sur le type de pédagogies utilisées par les bénévoles: pédagogies transmissives ou émancipatrices. Les réponses au questionnaire m'ont fait découvrir une autre facette. En effet, près de la moitié des bénévoles souhaite l'émancipation de leurs apprenantes, un quart en souhaite l'insertion et le dernier quart ne se situe pas clairement. Au vu de ces résultats, je me suis interrogé sur la pertinence du lien que j'avais établi entre le souhait des bénévoles de permettre l'émancipation

des apprenantes et les pédagogies utilisées. Autrement dit, les pratiques pédagogiques des bénévoles correspondaient-elles bien aux objectifs qu'elles poursuivaient et pouvaient-elles atteindre ces objectifs?

Ensuite, j'ai pu dégager des pistes d'action à proposer aux régionales de Lire et Ecrire Wallonie en vue de mieux faire correspondre les objectifs des bénévoles avec ceux de Lire et Ecrire afin de les mettre davantage en adéquation avec les pratiques pédagogiques des bénévoles. Huit infinitifs m'ont permis de synthétiser ces pistes d'action: informer, former, convaincre, sélectionner, fixer des règles, encadrer, organiser, se concerter entre régionales pour utiliser au mieux l'apport des bénévoles dans le vaste champ de travail de Lire et Ecrire. ■

1. Le monde de L&E étant majoritairement féminin, j'ai utilisé la règle fictive: «le féminin l'emporte sur le masculin». Qu'en pensez-vous? Cela permet de prendre conscience d'une règle qui contribue à la domination du sexe dit «fort» sur le sexe dit «faible». Habitus direz-vous, oui, mais aussi violence symbolique.



# VOUS AVEZ DIT «CENTRE CULTUREL ALTERNATIF»?

## ANALYSE DE LA PARTICIPATION AU SEIN D'UNE ORGANISATION CULTURELLE

---

PAR MF ARNOLD,  
ÉTUDIANTE ISCO-BAGIC VERVIERS  
2001-2004

---

**L**e CHAC, Centre Hervien d'Animation Culturelle, est une organisation particulière régulièrement appelée «centre culturel alternatif». L'objet de mon mémoire est de clarifier, dans un premier temps, dans un contexte général de politique culturelle en Communauté française, ce concept de centre culturel atypique.

Le CHAC étant une alternative à un centre culturel classique, j'ai dégagé quatre caractéristiques-clés par rapport à ce dernier.

Il s'agit d'un centre culturel régi par le décret de l'Éducation permanente, cautionné par une politique culturelle communale de «subsidiarité», géré uniquement par l'associatif, et finalement, qui favorise la participation des citoyens dans la conception de l'entièreté de la programmation culturelle.

Dans un second temps, afin de vérifier si le CHAC est un type de coordination qui favorise la participation des acteurs locaux, autrement dit si elle permet aux comités culturels de prendre une place de sujets/acteurs en son sein, j'ai utilisé la théorie de Mintzberg, riche d'enseignements sur les mécanismes organisationnels.

Il en ressort que le CHAC souffre d'un déséquilibre organisationnel qui a pour effet de faire entrer ses décisions stratégiques dans un système de contrôle bureaucratique. Le nombre d'acteurs impliqués dans ce type de décision est réduit. Le pouvoir de décision se cantonne alors au sommet de la structure. La participation des acteurs locaux est donc faible et cet état de fait explique l'élaboration difficile d'un projet commun, d'une politique culturelle commune.

Afin de faire évoluer le CHAC vers plus de démocratie participative en son sein, j'ai dégagé des solutions organisationnelles et des suggestions d'actions.

Par contre, j'ai mis en exergue le fait que le CHAC encourage la participation des acteurs à l'élaboration de l'activité culturelle. On est alors, dans un système (de «compétences spécialisées») qui favorise l'indépendance et la liberté d'action des comités en terme d'activités culturelles. Ceci est un signe de démocratie culturelle.

Dans un troisième temps, une enquête au sein des acteurs culturels du CHAC a permis notamment de croiser leurs réponses avec les conclusions de l'analyse organisationnelle précédente.

Le bilan est plutôt positif! Ces acteurs culturels semblent prêts à entrer dans un débat au sein de leur organisation, à s'interroger sur leurs pratiques culturelles, et à

œuvrer dans un cadre d'éducation permanente.

Personnellement motivée par la dynamique culturelle vécue au sein du CHAC, j'espère que cette démarche permettra d'apporter un éclairage aux acteurs culturels de notre organisation.

Plus largement, je pense que ce travail peut être riche d'enseignements pour d'autres structures d'animation culturelle. Une expérience «atypique» et une démarche d'analyse organisationnelle, partagées, peuvent toujours apporter des éléments révélateurs sur d'autres terrains.

Finalement, j'espère que les autorités de la Communauté française reconnaîtront dans cette expérience de centre culturel alternatif, un outil de démocratie culturelle à sauvegarder et non une initiative marginale «inclassable» à éliminer.



# LA DÉCHIRURE DE L'ÂGE

## COMMENT ORGANISER LA COUVERTURE DES BESOINS RÉELS D'UNE POPULATION DÉPENDANTE ET VIEILLISSANTE EN RÉGION WALLONNE?

PAR JEAN-CLAUDE VAN TWEMBEKE,  
ÉTUDIANT DE CHARLEROI  
ANIMATION-GESTION 2001-2004  
(GROUPE DU JEUDI)

**T**ravaillant dans un milieu hospitalier, et faisant partie d'un parti politique de l'arrondissement de Philippeville, ainsi que de Solidarité communale de Walcourt, je participe aux commissions du CPAS et des générations (aînés et jeunes).

Lors de mes permanences sociales politiques, j'ai été souvent sollicité pour venir en aide à des personnes âgées dépendantes qui, vu leur très faible revenu, se trouvent dans l'incapacité de rester à leur domicile.

Nous sommes tous concernés par le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Il s'inscrit dans le vécu individuel de tous: le leur, le nôtre, celui de ceux qui nous sont proches, c'est-à-dire de

nos enfants et de nos petits-enfants qui, dans trente ou quarante ans, devront répondre à une demande sans cesse croissante des générations vieillissantes.

En effet, nombre de seniors ne peuvent plus assumer les tâches de la vie quotidienne. Poser les gestes les plus simples: se lever, se déplacer, faire sa toilette, s'habiller, sortir, faire le ménage, préparer les repas, présente pour bon nombre de personnes âgées des difficultés. Par ailleurs, leurs proches n'ont souvent, ni le temps ni les moyens de les prendre en charge.

Les problèmes financiers, psychologiques, affectifs, relationnels liés à la perte d'autonomie sont nombreux et sont lourds à porter par les personnes qui en souffrent ainsi que par leur entourage.

La dépendance constitue donc un risque pour nos sociétés vieillissantes.

L'idée de l'assurance-autonomie est née du souci d'apporter une réponse à la dépendance accrue des personnes âgées, due notamment à l'allongement considérable de l'espérance de vie, et à la génération du baby boom d'après-guerre. Nos voisins (Allemagne en 1994, Luxembourg en 1998, France en 2002, Région flamande en 2001) ont organisé une assurance dépendance dans le cadre de leur sécurité sociale considérant qu'il s'agissait d'un risque social suffisamment important que pour mobiliser la solidarité de l'ensemble des citoyens.

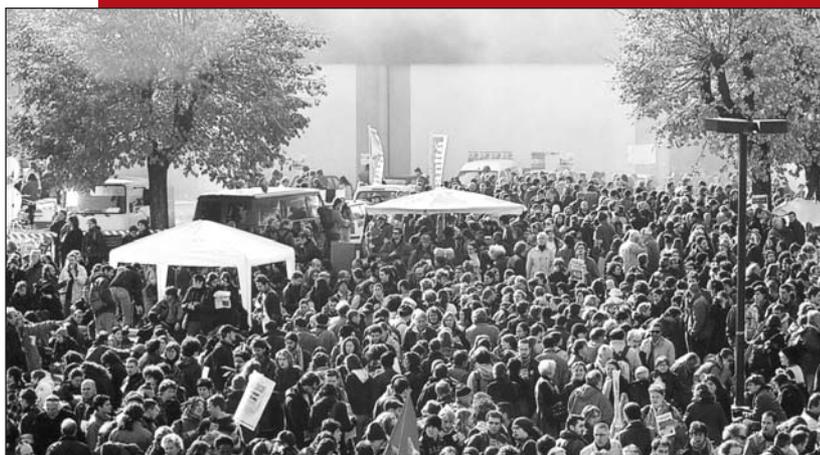
Avons-nous en Belgique plusieurs systèmes de santé? Non, répondez-vous! Et pourtant, il vaudrait peut-être mieux vieillir en Flandre où depuis peu l'assurance dépendance a été instaurée. Côté francophone, il n'existe rien de comparable et dès lors une forme de société duale s'incruste progressivement parmi les aînés.

La Wallonie doit donc, de toute urgence, prendre en compte ces réalités.

Je pense qu'agir préventivement, c'est-à-dire instaurer une assurance dépendance au sein de notre sécurité sociale serait plus intelligent.

Nous devons exiger un effort de nos acteurs politiques wallons, inter-mutuellistes, syndicats, associations des aînés, asbl, afin d'instaurer la création d'une assurance dépendance pour les personnes âgées.

Au delà de ce mémoire, je compte poursuivre mon travail de sensibilisation à cette question, par des actions: conférences, cafés citoyens, ... permettant de toucher le plus possible de personnes. ■



## L'APICULTURE

PAR MARIE-MADELEINE  
DELPÉRDANGE,  
ÉTUDIANTE DE LIBRAMONT 2002-2005

Quand l'on m'a demandé quel serait le sujet de mon mémoire, des images de mon enfance ont refait surface. Des images où je voyais mon père s'affairer autour du rucher que nous avions à la maison. Ces moments sont restés gravés dans ma mémoire de petite fille et sont toujours présents aujourd'hui.

Dans mon travail, j'ai commencé par l'histoire de l'apiculture, puis je me suis tournée vers la vie de l'abeille, la composition de la ruche, sa reproduction... ainsi que les produits que l'on trouve dans la ruche, miel, miellat, pollen, propolis....

J'ai consacré un chapitre à la législation: quelles règles doit suivre un apiculteur pour exercer son métier et à quelles lois il doit se soumettre. Puis j'ai exploré le marché du miel en Belgique.

Pour répondre à la question «peut-on vivre de l'apiculture en Ardenne?» je suis allée interviewer plusieurs apiculteurs de ma région (Bastogne) pour avoir leur avis sur le sujet.

J'ai aussi visité les magasins pour relever les divers miels que je pouvais y trouver ainsi que les produits dérivés de la ruche.

Dans ma conclusion, je propose plusieurs hypothèses que je pense réalisables. Seule l'application de ces pistes pourrait vérifier ces hypothèses. ■

## L'Illon.

### Histoire du Mouvement Ouvrier Chrétien à Namur (1850-1980)

Une histoire ouvrière namuroise est-elle possible? La région namuroise n'apparaît pas dans l'historiographie sociale comme un bassin d'emploi industriel. Ce n'est pas non plus le lieu géographique des grands mouvements sociaux. Restituer ce passé ne semble donc pas, à première vue, aisé à faire. Pourtant, et c'est là l'intérêt des monographies régionales, l'histoire du mouvement ouvrier chrétien namurois est passionnante mais difficile. Passionnante parce qu'elle concentre toutes les tensions qui vont traverser le mouvement ouvrier chrétien de sa naissance à nos jours. Difficile parce que ce passé n'a quasiment jamais fait l'objet d'étude.

Fondée par l'abbé Jean PIRLOT, la Maison du Travail rassemble et coordonne l'ensemble des organisations chrétiennes. Elle s'inscrit dans la filière démocratique chrétienne. Et c'est là le premier lieu de tensions entre les catholiques, paternalistes et bourgeois, et «L'Illon» où les travailleurs ont leur place.

Cela se traduira sur le plan politique par une lutte fratricide entre catholiques conservateurs et démocrates chrétiens au détriment de ces derniers.

L'histoire du Parti populaire chrétien apporte donc un éclairage intéressant et neuf à la compréhension de la configuration politique de cette région de Wallonie. Le second nœud est la présence, voire l'omnipotence, de l'Évêché. Si l'Église donne le coup d'envoi et soutient l'émergence d'œuvres sociales chrétiennes dans le sillage de l'encyclique *Rerum Novarum* (1891), très vite, elle deviendra un frein. La troisième tension relève de l'opposition entre organisations socialistes et anti-socialistes, chacune cherchant à se développer au détriment de l'autre.

À travers ces récits, on perçoit les raisons de l'engagement social des témoins. On devine le moteur qui leur a permis de faire le pas pour s'engager dans un combat solidaire. Ces récits éclairent la face invisible de l'histoire institutionnelle. À travers eux, se profilent des centaines d'autres qui ne sont plus là pour témoigner.

Faire l'histoire suppose aussi un lien avec le mouvement d'aujourd'hui. Quelles sont ses questions? Ses options? L'historien, dans ce cas-ci l'historienne, se doit donc de retracer ce passé et d'articuler son questionnement en tenant compte de ces débats. C'est ce qu'Hubert DEWEZ appelait «trouver et s'inscrire dans le sens de l'histoire du mouvement ouvrier». ■



## Questions d'histoire sociale

**A**pporter un éclairage historique à de nombreuses questions d'actualité qui font et qui ont fait, aujourd'hui comme hier, l'objet de débats passionnés: tel a été l'objectif du Carhop en rédigeant ces Questions d'histoire sociale.

L'actualité récente a porté certaines d'entre elles en première ligne: que l'on songe aux tentatives (réussies ou non) d'imposer l'allongement du temps de travail dans plusieurs entreprises et institutions d'Europe, à l'intervention du pouvoir judiciaire lors des grèves, aux difficultés auxquelles s'est heurtée l'adoption du dernier accord interprofessionnel...

Quant aux débats fondamentaux tels que ceux qui portent sur l'avenir de la sécurité sociale ou sur l'intervention de l'Etat dans le champ socio-économique, ils restent au cœur d'une crise de société, et à ce titre, ils sont alimentés par des arguments sans cesse renouvelés.

Six thèmes, introduits par une synthèse historique, sont développés dans Questions d'histoire sociale. Le salaire et les revenus de remplacement, le temps de travail, l'histoire et l'actualité des luttes pour obtenir sa réduction, l'évolution du mouvement syndical et les questions qui se posent à lui aujourd'hui, la grève et les entraves à son libre exercice, les relations collectives et les pratiques de concertation dans les relations économiques et enfin le rôle de l'Etat, depuis le laisser-faire du 19ème siècle jusqu'à l'Etat social actif d'aujourd'hui.

L'ouvrage inclut le fruit des recherches les plus récentes dans le domaine de l'histoire, tout en évoquant largement l'apparition de problématiques nouvelles, telles que les préoccupations en matière d'environnement, l'opposition à la «mondialisation», la flexibilité d'une organisation du travail soumise à des bouleversements profonds.

Conçu comme outil de formation pour les militants syndicaux, l'ouvrage s'adresse aussi à tous ceux dont l'enseignement touche une matière sociale et à ceux qui cherchent un éclairage supplémentaire pour appréhender ce qui se passe aujourd'hui. ■

Questions d'histoire sociale, 2ème éd. aug. Bruxelles, CARHOP-FEC, 2005. Pour plus d'informations: CARHOP 3, rue des Mouchérons, 1000 Bruxelles, Tél: 02/514.15.30 E-mail: carhop@skynet.be

## Mères et nourrissons De la bienfaisance à la protection médico-sociale (1830-1945)

**C**'est volontairement que les auteurs se sont limités à la petite enfance, thème encore largement inexploré en Belgique. Cette étude commence avec la Belgique indépendante et s'arrête provisoirement, à la Seconde Guerre mondiale, couvrant plus ou moins un siècle de crises et d'innovations qui vont progressivement dessiner les contours du système de protection maternelle et infantile belge d'aujourd'hui.

L'ouvrage permet de dégager une chronologie de l'émergence de l'enfant pauvre et de sa mère comme sujet d'intérêt public en Belgique. Découvert avec la 'question sociale' au milieu du XIXème, l'enfant pauvre trouve, face à lui, le bourgeois philanthrope, juriste ou médecin, et son épouse pour l'éduquer.

C'est dans ce contexte que naît la crèche telle que nous la connaissons aujourd'hui. La notion de protection de la petite enfance qui apparaît vers les années 1880-90 concerne d'abord le plan pénal et le travail des enfants. Alors que les nourrissons meurent encore massivement, c'est au détour du XIXème siècle que la protection de l'enfance prend une dimension spécifiquement sanitaire.

Les préoccupations se tournent alors vers «l'éducation des mères» avec la création de l'ONE. La présence des femmes sur le marché du travail, pourtant massive pendant tout le XIXème siècle, devient un 'problème' social aigu dans l'entre-deux-guerres. Les priorités se déplacent et les droits des femmes sont progressivement subordonnés à leurs obligations en tant que mères.

Cette histoire s'inscrit, plus largement, dans un contexte européen, dont les contours sont esquissés dans le livre par une comparaison avec la France. Les deux modèles, français et belge, partagent un passé commun et se développent parfois en miroir, bien que la chronologie des actions diffère. L'ONE, créée en 1919 en tant qu'institution, est un modèle original, propre à la Belgique, alors que la France se dote d'un système national de protection maternelle et infantile plus tardivement, après la Seconde Guerre mondiale. ■

Godielieve MASUY-STROOBANT, Perrine HUMBLET (sous la dir.), Mères et nourrissons, Bruxelles, Éditions Labor, 2005.

## Adresses des centres régionaux du CIEP

### BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25  
1400 Nivelles  
067/21.89.91

### BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles  
02/508.89.60

### CHARLEROI - THUIN

#### Charleroi:

boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi  
071/31.22.56

#### Thuin:

rue du Pont, 11 - 6530 Thuin  
071/59.16.13

### DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney  
083/21.24.51

### HAINAUT OCCIDENTAL

#### Tournai:

av. des Etats-Unis, 10 Bte 8  
7500 Tournai  
069/88.07.64

#### Ath:

rue de Gand, 28 - 7800 Ath  
068/84.34.31

#### Mouscron:

rue St Pierre, 52 - 7700 Mouscron  
056/33.48.68

### LA LOUVIÈRE

rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière  
064/23.80.20

### LIÈGE

rue St Gilles, 29 - 4000 Liège  
04/232.61.61

### HUY

av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy  
085/21.11.33

### LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon  
063/21.87.33

### MONS

rue des Canoniers, 3 - 7000 Mons  
065/35.39.63

### NAMUR

place l'Illon, 17 - 5000 Namur  
081/22.68.71

### VERVIERS

rue Laoureux, 28 - 4800 Verviers  
087/33.77.07

### CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19 - 4700 Eupen  
087/59.46.30

## Le «THÉÂTRE ACTION»

### fait les 400 coups au Théâtre des rues

De septembre à décembre 2005, le TRD propose 10 spectacles qui jettent un regard sans concession, mais pourtant plein de tendresse et d'humour sur la société contemporaine:

- «**Fumée bleue, je vois rouge**», théâtre-forum proposé par le Collectif 84, vendredi 30 septembre, à 20h00 au Cerisier à Cuesmes.
- «**Commerce amer**», pièce du TDR à l'initiative de ATD-Quart Monde, dimanche 16 octobre à 18h00, à Cuesmes.
- «**Pecorino, Charbon, Rita Hayworth**»

*Pecorino, Charbon, Rita Hayworth... traverse soixante années en suivant les trajets de vie de Lorenzo et de Vittorio. Deux amis d'un petit village de Sicile, tous deux candidats à l'émigration vers une «little America», la Belgique, l'un est accepté, l'autre refusé sans raison apparente. Deux hommes qui essaient de comprendre, dans le temps même où ils construisent leurs vies, élèvent leurs enfants et leur niveau de vie, pourquoi et au nom de quoi leurs rêves d'humanité ont été brisés. Et pourquoi aujourd'hui ceux qui, comme eux naguère, veulent échapper à la misère noire, viennent se fracasser et échouer sur les plages d'Italie du Sud.*

UNE CRÉATION DE THÉÂTRALE COLLECTIVE DES EQUIPES POPULAIRES MONS-BORINAGE, UN ATELIER DU THÉÂTRE DES RUES. A VOIR LES VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 OCTOBRE AU CERISIER À CUESMES.

- «**Tziganes, le voyage immobile**» par la Compagnie Gilles Pajon (France) en tournée exceptionnelle, avec le soutien notamment du CIEP de Mons, vendredi 28 octobre à 20h00 lieu à déterminer
- «**Récital Jacy Goethals**», vendredi 18 novembre 20h00 à Cuesmes
- «**Six fois par mois par la Compagnie maritime**», vendredi 25 novembre à Cuesmes.
- «**Kyoto, mon amour**» par le Théâtre du Copion, vendredi 2 décembre Maison ouvrière de Quargnon
- «**Bonjour chez vous**» de la Compagnie du Campus, mercredi 7 décembre à 14h00 à Cuesmes.

POUR PLUS D'INFORMATIONS: THÉÂTRE DES RUES: 065/ 31 34 44 - THEATREDES RUES@SKYNET.BE

## A la recherche de solidarité

**Dans les domaines de l'économie sociale, de l'enseignement et de l'insertion sociale et professionnelle**

COLLOQUE ORGANISÉ

PAR LE CERISIS,

LE 18 OCTOBRE AU CEME,

147 RUE DES FRANÇAIS DAMPREMY (CHARLEROI)

Au départ, d'une région frappée par un chômage structurel persistant, d'une économie principalement marquée par la recherche du profit, d'un champ scolaire empreint de disparités sociales et culturelles, comment analyser les inégalités, comment penser les solidarités? Ces questions constituent l'axe central des recherches réalisées au Cerisis depuis dix ans.

Au travers des apports de l'économie, de la sociologie et de la psychologie, elles visent à comprendre la manière dont les secteurs de l'économie sociale, de l'enseignement et de l'insertion sociale et professionnelle, bien que traversés par les inégalités, tentent d'y faire face. Ce colloque a pour ambition de susciter un dialogue entre chercheurs et intervenants de terrain dans le but d'allier pertinences sociale et scientifique et, de la sorte, contribuer à la mise en place de transformations solidaires au sein de notre société.

INFOS: TÉL: +32 (0)71/20.25.25

FAX: +32 (0)71/20.25.30

WEB: [HTTP://CERISIS.OPES.UCL.AC.BE/](http://cerisis.opes.ucl.ac.be/)

EMAIL: [ANDRE@OPES.UCL.AC.BE](mailto:andre@opes.ucl.ac.be)

[FAUCON@OPES.UCL.AC.BE](mailto:FAUCON@OPES.UCL.AC.BE)



# Dates à épingler

## FORMATIONS DU CIEP

### SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2005

#### Cycle de neuf journées de formations en lien avec la campagne du CIEP-MOC «Viv' la commune».

Le 8 octobre 2006 se dérouleront les prochaines élections communales. Il s'agit pour nous tous d'une échéance importante. Niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, la commune est en effet le lieu privilégié de l'apprentissage et de développement de la démocratie. Les compétences communales, nombreuses et complexes, concernent des domaines importants touchant directement nos vies quotidiennes.

C'est la raison pour laquelle, nous vous proposons 9 modules de formation dans la cadre de la campagne de sensibilisation politique du CIEP-MOC aux enjeux communaux:

- Budget communal: 20 septembre
- Environnement: 29 septembre
- Sécurité d'existence: 10 octobre
- Reconnaissance sociale: 18 octobre
- Connaissance et culture: 27 octobre
- Vie commune dans l'espace: 8 novembre
- Vivre en paix et en sécurité: 18 novembre
- Vie commune en démocratie: 24 novembre
- Grille d'évaluation: 16 décembre.

Vous trouverez une information plus détaillée sur le contenu de chaque formation, dans le *Cahier des formations CIEP*, année sociale 2005-2006.

LIEU: EN RÉGION NAMUROISE (LA MARLAGNE ET LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE DE NAMUR).  
COORDINATION PAR L'ÉQUIPE CIEP COMMUNAUTAIRE.

#### Outils de base pour l'animation culturelle

Le samedi 19 et 20 novembre 2005

A LA MARLAGNE. ANIMATRICES NICOLE TINANT ET STÉPHANIE BAUDOT.

### JANVIER 2006

#### La conduite de réunions

les 17 et 24 janvier 2006

#### Déminons l'extrême-droite

première journée le 30 janvier 2006

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET INSCRIPTIONS APRÈS DE FRANCINE BAILLET:  
02/246.38.41 - E-MAIL: COMMUNAUTAIRE@CIEP.BE

## LE BAGIC, une formation professionnelle en 2 ans

Le CIEP propose une formation à la coordination de projets culturels et sociaux en action collective qui donne des outils scientifiques d'analyse et d'action pour assumer des responsabilités de gestion et de coordination de projets dans une démarche d'Education permanente. Seront donc développées les capacités théoriques et pratiques pour:

- Travailler avec un public dans des projets d'action collective et citoyenne.
- Situer un projet dans les enjeux sociaux, économiques et politiques actuels.
- Allier les différents acteurs artistiques, économiques, politiques, sociaux et culturels dans des dynamiques de réseaux.
- Développer des méthodologies d'action garantissant pertinence, cohérence et éthique.
- Inscrire son action de manière critique et innovante dans des cadres, organisations et dispositifs existants.

Le BAGIC s'adresse à des personnes engagées dans un mouvement d'Education permanente, une organisation de jeunesse ou d'ainés, un centre culturel, une association de quartier, un dispositif de prévention, de politiques urbaines, en alphabétisation ou en milieu ouvert, dans des projets d'aide à la création, la créativité ou l'expression culturelle, dans des actions féministes, interculturelles, de solidarités internationales, etc. Il est nécessaire de disposer d'un ancrage pratique professionnel ou bénévole suffisant en animation ainsi que le bagage permettant de suivre une formation longue dans ses aspects théoriques et pratiques.

Au terme de sa formation, les participant-e-s pourront présenter l'examen permettant d'obtenir le BAGIC (brevet d'aptitude à la gestion et la coordination de projets culturels et sociaux) délivré par le secteur culturel de la Communauté française. La formation donne droit au congé éducation payé au titre de «formation professionnelle».

#### Session 2005-2007:

démarrage les 18 et 19 novembre, ensuite tous les vendredis et 3 samedis par an.

RENSEIGNEMENTS APRÈS DE FRANCINE BAILLET  
AU 02/246.38.41 - E-MAIL: BAGIC@CIEP.BE



**Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC**  
(CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

**Notre originalité** réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

**L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.**

**Contact:**

Centre d'Information et d'Education Populaire  
Chaussée de Haecht, 577-579  
1030 Bruxelles  
Tél.: 02/246.38.41-42-43  
Fax: 02/246.38.25  
e-mail: [communautaire@ciep.be](mailto:communautaire@ciep.be)



**Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique**